

# **COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 10 FEVRIER 2022**

**PRESENTS** : Mmes LOICHOT Evelyne, MUNNIER Angélique, MM. TORNARE Roland, MAILLARD Christian, MAILLARD Michel, ECK Rémi, DAVID Etienne, BALDACCI Robert, PATOIS Arnaud, EGLIN Pierre

**ABSENTE EXCUSEE** : Mme PHEULPIN Stéphanie

## **1. REMISE EN LOCATION DE TERRAINS COMMUNAUX**

Mr le Maire informe le conseil que Mme BURKHALTER ne souhaitant pas renouveler son contrat de bail pour la location des terrains au lieu-dit « La chèvre », la commune va les remettre en location pour la somme de 594€/an (100€ l'are).

Le conseil municipal donne un avis favorable et autorise Mr le Maire à signer le futur bail.

## **2. DEMANDE DE SUBVENTION ECOLE POUR PROJET CLASSE DECOUVERTE**

Les enseignantes de l'école intercommunale de Glay et Meslières ont pour projet d'amener tous les élèves en classe découverte en juin dans le Jura. Pour se faire l'école a besoin du soutien des mairies.

D'habitude, chaque année les enfants de l'école se rendent à la piscine de Valentigney pour une session de natation. Malheureusement depuis 2020, à cause des problèmes sanitaires, ils n'ont pas pu en bénéficier.

Le conseil municipal, décide à l'unanimité de donner la somme allouée habituellement à la session piscine pour le voyage des enfants, soit 1500€ et un complément communal de 500€. Cette somme sera inscrite au budget 2022.

## **3. DEMATERIALISATION DES ACTES ET DOCUMENTS, ACQUISITION DU CERTIFICAT**

Objet : Transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité.

Dans le cadre du déploiement de la full-dématérialisation (Chorus-Pro, signature électronique et Actes), le conseil autorise M. le Maire à signer une convention avec la préfecture et accepte l'acquisition du certificat de norme RGS pour un montant de 450€ HT.

4. **REVERSEMENT PAR LE SYDED DE LA TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE (TCFE)**

Le Conseil municipal accepte le reversement par le SYDED à la commune, d'une fraction égale à 25% du montant de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE) perçue sur le territoire de la commune, et ce à compter du 1er janvier 2023.

5. **ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACHAT D'ENERGIES**

Le conseil municipal autorise l'adhésion de la commune à un groupement de commandes, et autorise de signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents.

6. **APPROBATION DU PROGRAMME DE TRAVAUX 2022 POUR L'AMENAGEMENT FORESTIER DE LA FORET COMMUNALE DE GLAY**

Mr le Maire expose les grandes lignes du projet :

- Un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- La définition des objectifs assignés à cette forêt,
- Un programme d'actions nécessaires ou souhaitables.

Les travaux sylvicoles retenus sont :

- Débroussaillage et plantation de pins Douglas (coût 2 058 € HT)
- Travaux de maintenance (coût 489,30€ HT)

Le Conseil approuve à l'unanimité le document d'aménagement de l'ONF et valide le programme de travaux.

7. **PARTICIPATION MARCHES DU SOIR**

Dans le cadre de son projet de développement d'une agriculture durable, PMA a lancé les marchés du soir, visant à valoriser les producteurs locaux. La commune propose d'y participer en septembre. La date reste à préciser.

8. **DEMANDE DE SUBVENTIONS ASSOCIATIONS RECUES**

Pour 2022, nous avons reçu quelques demandes :

- Les Amis de la Doue,
- Prévention routière,
- AAPMA Haute vallée du Gland,
- Secours populaire,
- Souvenirs français,
- Gym harmonie

## 9. DIVERS

### A. TRAVAUX CIMETIERE

Une difficulté reste à résoudre concernant le déplacement de deux conduites d'eau. Le démarrage des travaux pourrait se faire en Mai.

Pour le financement, 40% de subventions sont espérées et à l'étude.

### B. AIRE DE JEUX

Le projet est toujours à l'étude. Recherche de subvention en cours.

### C. CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, décide de retenir l'entreprise EIFFAGE.

### D. ELECTIONS PROCHAINES

Présidentielles les 10 et 24 avril

Législatives les 12 et 19 juin

### E. EMPLOI JEUNE

Des candidatures peuvent être déposées dès à présent. Les périodes seront la première quinzaine de juillet ou la deuxième quinzaine d'août.

### F. RENTREE SCOLAIRE

Le courrier adressé aux parents scolarisant leurs enfants à l'extérieur de la commune, est resté sans réponse. Malgré cela, 46 élèves sont prévus pour la rentrée 2022/2023. Il ne devrait pas y avoir de fermeture de classes.

### G. PRE DU PRINCE

Des aménagements pour réduire la vitesse des véhicules sont envisagés. Au-delà d'une solution provisoire possible, une autre hypothèse plus aboutie a été proposée, liée à la mise aux normes de la protection incendie.

**LA SEANCE EST LEVEE A 22H**